

DECLARATION DE CONFORMITE A AUTORISATION UNIQUE

MISE A JOUR DU 12 AOUT 2008

La déclaration de conformité à l'autorisation unique n°1 est un document obligatoirement joint à la convention signé entre la commune ou le groupement de communes et le Conseil Général de la Côte-d'Or.

Cette déclaration doit être effectuée par la personne responsable des traitements au niveau de la municipalité ou de l'intercommunalité (le maire, le président ou tout autre personne habilitée par ce dernier).

Cette déclaration se fait par le biais d'internet sur le site de la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr).

1. Accéder au site www.cnil.fr

2. Dans les onglets de menu, en haut de la page, choisir la rubrique

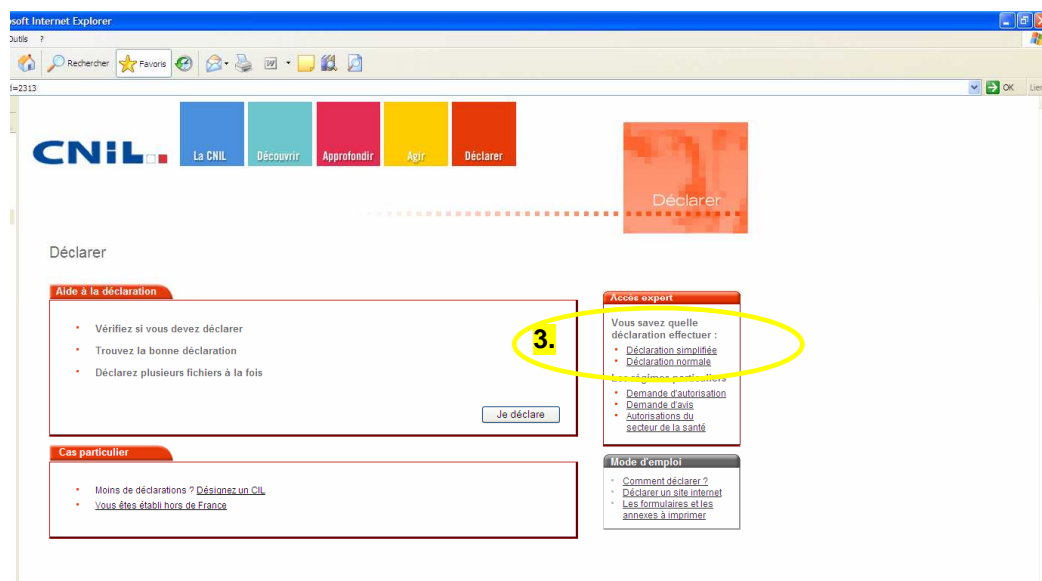
2.1. Déclarer

2.2. Puis Déclarer un fichier, ce qui a pour effet d'ouvrir une nouvelle page



3. Sur cette page « Déclarer un fichier », choisir la rubrique :

➔ « Déclaration simplifiée »



4. La procédure de déclaration comporte 4 phases

4.1. Traitement

Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires

Traitement Déclarant Contact CNIL Signataire

Traitement déclaré **AIDE**

Traitement 1 AU-001 Exploitation du cadastre pour la gestion de l'urbanisme ou des SPANC

Pour consulter le résumé du traitement, cliquez ici -> [AU-001](#)

Si vous souhaitez un autre traitement, cochez ci-contre

Suite >>

Les informations recueillies sont obligatoires, à l'exception de celles portant la mention « facultatif ». Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL – 8 rue Vivienne – CS 30223 – 75083 PARIS Cedex 02.

L'autorisation unique est la n° « AU-001 Exploitation du cadastre pour la gestion de l'urbanisme ou des SPANC ».

Puis, cliquez sur « Suite ».

4.2. Déclarant

Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires

Traitement Déclarant Contact CNIL Signataire

Organisme Déclarant **AIDE**

Cochez ci-contre si vous déclarez en tant que personne physique (à titre individuel)

N° SIREN ou SIRET

Code NAF révision 1 Choisissez

Code NAF révision 2 Choisissez

Nom de l'organisme

Sigle

Nom du service

Adresse

Code Postal Localité

Téléphone Télécopie

Adresse électronique

<< Retour Suite >>

Les informations recueillies sont obligatoires, à l'exception de celles portant la mention « facultatif ». Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL – 8 rue Vivienne – CS 30223 – 75083 PARIS Cedex 02.

Ces informations se rapportent à la personne déclarante, soit la mairie ou le groupement de communes (à renseigner dans le « Nom de l'organisme »).

Puis, cliquez sur « Suite ».

4.3. Contact CNIL

Indiquez le nom et les coordonnées de la personne qui peut être contactée par la CNIL en cas de difficultés.

Cette partie doit être remplie dans tous les cas, même si le nom de cette personne est déjà rempli à l'une des questions précédentes.

Ces renseignements sont propres au déclarant (mairie ou intercommunalité) et les personnes nommées doivent être les responsables de la déclaration (maire, président...).

Puis, cliquez sur « Suite ».

Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires

Traitements	Déclarant	Contact CNIL	Signataire
Personne à contacter AIDE			
Civilité	Madame <input type="button" value="v"/>		
Nom	<input type="text"/>		
Prénom	<input type="text"/>		
Fonction	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	Télécopie	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		
<input type="button" value="<< Retour"/> <input type="button" value="Suite >>"/>			

4.4. Signataire

Ici encore, ces informations concernent la personne responsable de la déclaration (maire, président...).

Puis, cliquez sur « Suite ».

Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires

Traitements	Déclarant	Contact CNIL	Signataire
Signataire de la déclaration AIDE			
Civilité	Madame <input type="button" value="v"/>		
Nom	<input type="text"/>		
Prénom	<input type="text"/>		
Fonction	<input type="text"/>		
Adresse électronique	<input type="text"/>		
<input type="button" value="<< Retour"/> <input type="button" value="Suite >>"/>			

4.5. Engagement de conformité

En cochant la case, vous aurez la possibilité de valider

Déclaration simplifiée

Souhaitez-vous :

visualiser votre déclaration avant envoi à la CNIL ?

éditer ma déclaration en cours

modifier votre déclaration ?

<< Retour

Engagement de conformité

En cochant la case ci-contre, je reconnais avoir pris connaissance de la texte visé et atteste que le présent traitement est conforme à cette norme qui définit de manière limitative les finalités du traitement, les catégories d'informations traitées, les destinataires de ces informations et la durée de conservation de ces informations.

valider et envoyer la déclaration à la CNIL

Puis cliquez sur « valider »

5. Fin de la procédure

Vous pouvez imprimer et enregistrer votre déclaration par le biais du bouton « conserver une copie de la déclaration ».

➔ Un récépissé de déclaration vous sera envoyé par la CNIL dans les jours suivants.

Le récépissé de déclaration devra être joint obligatoirement à la convention passée entre le CG21 et la commune ou le groupement de communes dans le cadre de l'utilisation de l'extranet géographique.